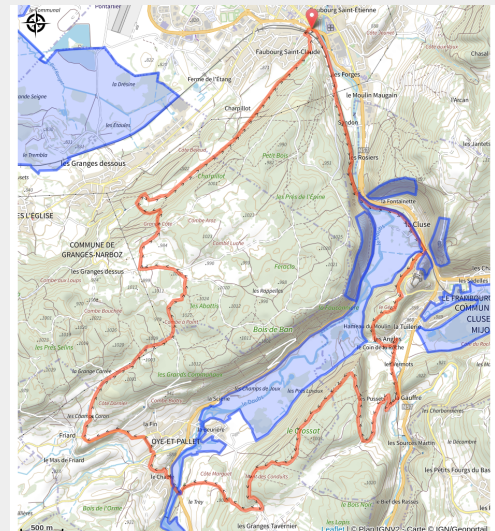


130_rouge_n°80_Le Fort de Joux.gpx

Doubs



(0)

Infos pratiques

Pratique : VTT

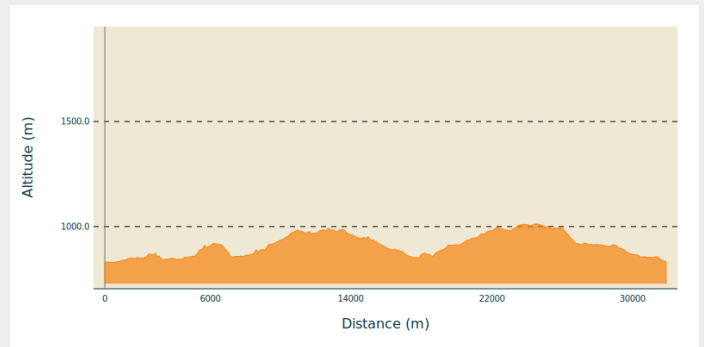
Longueur : 21.8 km

Dénivelé positif : 645 m

Difficulté : Rouge (difficile)

Itinéraire

Profil altimétrique



Altitude min 828 m Altitude max 1013 m

Circuit empruntant divers chemins et sentiers alternant entre forêts pâturages et magnifiques points de vue. Passage à proximité du Château de Joux. Vous vous évaderez sur cette belle carte postale du Haut-Doubs.

Toutes les informations pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Site RAMSAR Tourbières et lacs de la Montagne jurassienne

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Le site s'étend entre les villes de Pontarlier et Saint-Claude, dans le massif du Jura. Dénommé « Bassin du Drugeon » lorsqu'il fut inscrit en 2003, le site a été agrandi en 2021 pour passer de moins de 6000 hectares à plus de 12 000 ha. Il comprend maintenant de vastes tourbières emblématiques telles que celles du bassin du Drugeon, les vallées du haut Doubs et de l'Orbe et la vallée de Chapelle-des-Bois et Bellefontaine. Ses 18 lacs et 2000 ha de tourbières représentent environ 40 % de toute la zone tourbeuse du massif du Jura. Le substrat calcaire favorise la juxtaposition de tourbières alcalines et acides, ce qui, dans ces dimensions, est unique en France. Le site offre de nombreux habitats importants pour une diversité d'espèces protégées au niveau national ou international, des plantes et champignons aux libellules, papillons, poissons, oiseaux, amphibiens et reptiles. Les deux tiers de la population nationale de bécassines des marais (*Gallinago gallinago*) y nichent et le site est aussi une frayère importante pour le grand brochet (*Esox lucius*), le lavaret (*Coregonus lavaretus*), la truite lacustre (*Salmo trutta*) et l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*). Les habitats tourbeux ont été, autrefois, profondément modifiés par l'exploitation de la tourbe, le développement forestier et les activités agricoles mais des mesures de restauration des tourbières ont été appliquées avec succès. Cependant, le site est encore très sensible aux sécheresses et à la pollution provenant des terres agricoles environnantes.

APPB CORNICHES CALCAIRES - Falaise de la Fauconnière

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800749 - Corniches calcaires du département du Doubs

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harlebièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la falaise de la Fauconnière sur la commune de La Cluse-et-Mijoux.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 15/06) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses par tout aéronef
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - Falaises Du Larmont Et Fort De Joux

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800749 - Corniches calcaires du département du Doubs

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Larmont et du Fort de Joux sur la commune de La Cluse-et-Mijoux.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 15/06) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses par tout aéronef
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - Mont du Fer à Cheval

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800749 - Corniches calcaires du département du Doubs

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre

blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Mont du Fer à Cheval sur la commune de La Cluse-et-Mijoux.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 15/06) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses par tout aéronef
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.